

Brochure garderie scolaire et vacances

Boomerang Wemmel

Construire

l'avenir

ensemble





Cher parents,

Cette brochure rassemble les informations les plus importantes sur les garderies communales et les garderies de vacances dans les cinq écoles primaires de Wemmel.

Dans la brochure, vous trouverez toutes les informations sur le mode d'inscription, les tarifs, la facturation et l'organisation de la garde du matin, du midi, du soir (désormais dénommée "garderie périscolaire") et de la garderie durant les vacances.

Vous pouvez également consulter cette brochure sur notre site www.3Wplus.be qui est valable jusqu'au 31/08/2025.

Nous sommes impatients d'accueillir votre enfant à Boomerang!

Coordonnées

Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 18 h

Par téléphone

- ◆ Coordinateur écoles néerlandophones en Kameleon 0489 51 78 47
- ◆ Coordinateur écoles francophones 0487 14 08 42
- ◆ Coordinateur Saint-Joseph et Mater Dei 0499 64 04 45

Mail

Opvang.wemmel@3wplus.be

|

kinderopvang@3wplus.be

Informations générales



L'organisation de la garderie scolaire et de vacances a été confiée par la commune de Wemmel à l'ASBL 3Wplus et opère sous le nom de « Boomerang ».

Pour qui est destiné Boomerang ?

aux enfants qui fréquentent l'une des écoles primaires de Wemmel.
aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel (valable uniquement pour la garderie de vacances).

Quand mon enfant peut-il fréquenter la garderie ?

Boomerang propose à la fois une garderie scolaire et une garderie pendant les vacances..

La garderie **scolaire** est organisée aux moments suivants:

- le matin avant le début des cours, à partir de 7h
- le midi
- le soir après les cours, jusqu'à 18h
- le mercredi après-midi
- les journées pédagogiques
- les jours de congé facultatifs
- à l'occasion d'un pont

La garderie pendant les **vacances** est organisée durant les périodes suivantes:

- vacances de Toussaint
- vacances de Noël
- vacances de Carnaval
- vacances de Pâques
- vacances d'été

! Attention : il n'y a pas de garde pendant les jours fériés.

Garderie scolaire

Moments et lieux

| | |
|---|----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Matin, soir et mercredi après midi • Midi • Dernier demi-jour de cours avant les vacances d'été | Toujours dans l'école respective |
| <ul style="list-style-type: none"> • Jours de congé facultatifs • Journée pédagogique | Lieu communiqué par 3Wplus |
| <ul style="list-style-type: none"> • Ponts | Domaine scolaire communal |

A qui s'adresse la garderie scolaire ?

Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :

- l'école communale néerlandophone
- l'école communale francophone
- l'école Mater Dei
- l'école Sint-Jozef
- l'école Kameleon

Inscriptions

L'inscription préalable n'est pas requise pour la garderie scolaire, mais **obligatoire pour les jours de congé facultatifs et journées pédagogiques.**

Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne **jusqu'à une semaine avant** la garde sur www.i-active.be/login

Si ça ne fonctionne pas ou si vous n'avez pas encore de login, contactez les coordinateurs.

Annulations

L'annulation est possible jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.

Si aucune annulation n'est faite et que votre enfant est absent, des frais d'annulation seront facturés. Ces frais correspondent au tarif normal à payer.

Des exceptions sont possibles en cas de force majeure, comme une maladie ou le décès d'un membre de la famille. Nous demandons de fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables suivant l'absence.

Si votre enfant ne vient pas à la garde et que vous ne pouvez plus vous désinscrire via i-active, veuillez informer le coordinateur à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be.

Inscription Garderie pendant les vacances

Lieu

La garderie pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques, vacances d'été) est organisée au domaine scolaire, à l'école communale néerlandophone et francophone. Lisez attentivement la lettre avec les accords pratiques que vous recevrez chaque fois par e-mail avant le séjour en question.

A qui s'adresse la garderie communale ?

- Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :
- Aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel.

Inscription

! INSCRIVEZ-VOUS À TEMPS. LES PLACES SONT LIMITÉES

Vous devez vous inscrire à l'avance pour le garde pendant les vacances. Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne jusqu'à une semaine avant la garde sur WWW.I-ACTIVE.BE/LOGIN.

Annulation

L'annulation est possible jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la garde pendant les vacances.

Si aucune annulation n'est faite et que votre enfant est absent, des frais d'annulation seront facturés. Ces frais correspondent au tarif normal à payer.

Des exceptions sont possibles en cas de force majeure, comme une maladie ou le décès d'un membre de la famille. Nous demandons de fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables suivant l'absence

Si votre enfant ne vient pas à la garde et que vous ne pouvez plus vous désinscrire via i-active, informez le coordinateur à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be.

Arrivée et départ des enfants

- Vous déposez votre enfant le matin entre 7 heures et 9 heures. Les activités de groupe débutent à 9 heures.
- Vous venez rechercher votre enfant le soir à partir de 16 heures et avant 18 heures.
- Si votre enfant fréquente la garderie uniquement le matin, vous devez venir le rechercher avant 13 heures.
- Si votre enfant fréquente la garderie uniquement l'après-midi, vous pouvez le déposer au plus tôt à midi.

- **Vous vous présenterez toujours auprès du moniteur de la garderie pour enregistrer l'arrivée ou le départ de votre enfant. C'est important pour l'enregistrement des présences et pour la sécurité des enfants.**

CONVENTIONS PRATIQUES

Qu'apporte mon enfant a Boomerang ?

Durant la garderie pendant les vacances, il n'y aura pas de repas chauds.

Vous prévoyez donc pour votre enfant un déjeuner sain ainsi qu'une collation pour le matin et l'après-midi et une **gourde** d'eau au nom de votre enfant. Dans le cadre de la politique de santé de la garderie, les confiseries, le chocolat et les boissons rafraîchissantes ne sont pas autorisés.

Les jours où il n'y a pas cours, votre enfant portera des vêtements de jeu (dotés de son nom), et il est souhaitable de prévoir aussi une tenue de rechange.

Lorsque le temps est ensoleillé, vous prévoyez aussi de la crème solaire ainsi qu'un chapeau de soleil ou une casquette.

Que se passe-t-il si je suis en retard pour venir rechercher mon enfant ?

Les parents qui ne sont pas en mesure de venir rechercher leur enfant à temps doivent avertir les surveillants en appelant le numéro de téléphone de la garderie ou le **coordinateur d'équipe** (0489/51.78.47, 0487/14.08.42 ou 0499/64.04.45).

Si vous ne prévenez pas la garderie et ne venez pas rechercher votre enfant pour 18 heures, les moniteurs peuvent contacter la police.

A partir de 18 heures, un supplément vous sera facturé. Ce **supplément** s'élève à 13,50€ par demi-heure entamée, par ménage. Aucune réduction n'est jamais appliquée à ce montant.

! En cas d'infractions répétées au règlement d'ordre intérieur, l'accès à la garderie sera refusé.

TARIFS



Garderie avant et après les cours/garderie du midi

| | |
|-------|---|
| 1,00€ | Par demi-heure entamée pendant la garderie du matin, du soir et du mercredi après-midi (avec un maximum de 7 €) |
| 9,00€ | Forfait de garderie de midi par mois |

Chaque enfant est par défaut enregistré comme étant présent à la garderie du midi. Si l'enfant ne fréquente pas la garderie du midi, il en sera fait part à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be et au secrétariat de l'école.

Le coût de la garderie du midi est un montant forfaitaire indivisible.

Le montant forfaitaire ne sera pas imputé si l'enfant ne fréquente pas la garderie du midi ou s'il est absent pendant un mois entier, à condition que cette absence soit justifiée par un certificat médical.

Jours où il n'y a pas cours

| | |
|--------|--|
| 7,00€ | Par demi-journée où il n'y a pas cours |
| 14,00€ | Par journée complète où il n'y a pas cours |

Vacances scolaires

| | |
|----------------|----------------------------------|
| 7,00€ | Par demi-journée de vacances |
| 14,00€ | Par journée complète de vacances |
| 7,00€ / 14,00€ | En cas d'annulation tardive |

Attention : vous ne pouvez-vous inscrire que pour une journée entière. Si votre enfant vient pour une demi-journée, celle-ci sera automatiquement convertie en demi-journée.

Récupération de l'enfant après 18h

| | |
|--------|-----------------------------------|
| 13,50€ | Par demi-heure entamée par ménage |
|--------|-----------------------------------|



Reduction

| | |
|-----|---|
| 20% | Une réduction de 20% est accordée à partir du 2ème enfant du même ménage qui fréquente la garderie scolaire et pendant les vacances |
| 40% | Un tarif social de 40% est accordé sur la facture totale si le(s) parent(s) a (ont) droit à des interventions majorées. |

Les réductions ne peuvent pas être combinées ni accordées avec effet rétroactif.

TARIF SOCIAL

es parents qui ont droit à des interventions majorées doivent en transmettre la preuve chaque année à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be . La réduction est accordée à partir du mois suivant la demande.

Vous pouvez obtenir des informations et un certificat de l'augmentation de l'aide auprès de votre mutuelle.

- ! **En cas de changement, il est de la responsabilité du parent/tuteur d'informer le coordinateur de 3Wplus (par téléphone ou par email).**



PAIEMENT ET FACTURATION

Les paiements sont effectués par virement bancaire dès réception de la facture.

La facturation est établie **mensuellement** avec un montant minimum de € 20 et au moins trois fois par an (en décembre, en juin et en août).

Le service de garde d'enfants Boomerang envoie chaque mois une facture numérique aux utilisateurs de la garde via l'adresse e-mail indiquée du chef de famille. Soyez donc attentif lorsque vous recevez un message de noreply@i-active.be dans votre boîte mail et payez la facture au plus tard à la date limite de paiement.

Vous pouvez également consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles (dans la rubrique 'comptes').

En cas de non-paiement, un **rappel** sera envoyé. Sans suite donnée à ce rappel, un recommandé avec une invitation de paiement sera envoyé. Pour ce **deuxième rappel**, un **coût administratif** de 20€ sera comptabilisé.

En cas de non-paiement d'une facture après l'envoi du recommandé, une procédure de recouvrement par la voie juridique suivra.

Procédure en cas de contestation d'une facture

Les contestations de la facture peuvent être soumises jusqu'à **la date d'échéance** de la facture. Cela se fait auprès du coordinateur de 3Wplus à l'adresse opvang.wemmel@3wplus.be

Attestation fiscale

Les frais de garderie pour les enfants de moins de 14 ans sont déductibles fiscalement. L'attestation fiscale est disponible au printemps de chaque année civile via www.i-school.be/login, sous la rubrique 'Factures' à partir du compte d'utilisateur du parent/tuteur. Les attestations sont établies conformément aux dispositions légales.



I-ACTIVE

Pour accéder à cette plateforme, vous pouvez vous rendre sur 3wplus pour obtenir un login. Vous aurez deux comptes I-active : un pour la garderie et un pour l'école.

Par le site www.i-active.be/login vous pouvez :

- consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles (dans la rubrique 'comptes).
- faire une réservation pour la garderie durant les vacances. Les places sont limitées ! Vous devez inscrire votre enfant online à l'avance .
- consulter une attestation fiscale et l'imprimer si nécessaire (au printemps de chaque année civile, dans la rubrique 'comptes

CONFIDENTIALITE

Politique générale de protection de la vie privée

La politique de protection de la vie privée complète de 3W+ garderie est disponible sur le site Internet de 3Wplus: <https://www.3wplus.be>.

Spécifique

3WPlus Kinderopvang traite vos données conformément aux dispositions décrites dans la législation GDPR et assure une protection adéquate des données personnelles. Nous tenons toujours compte de l'état actuel de la technologie et adaptons nos mesures en conséquence.

Pour plus de questions à ce sujet ou si vous n'êtes pas d'accord avec cela, veuillez contacter privacy@3wplus.be.

A qui pouvez-vous vous adresser pour des questions ?

Si vous avez des questions sur la politique de protection de la vie privée et les mesures prises, vous pouvez contacter le délégué de la protection des données via l'adresse e-mail privacy@3wplus.be.